



Un partenariat privé-public débouchant sur une innovation professionnelle Nord-Pas de Calais

Le contexte et le projet

Dans les années 2000, le monde hospitalier et le tissu associatif faisaient deux constats. D'une part, l'hospitalisation peut entraîner le relâchement du lien social. D'autre part, l'absence de préparation au retour à domicile peut conduire à une nouvelle hospitalisation non pour de réels besoins de santé mais par manque de prise en charge au domicile.

L'association d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) expérimente alors la création du métier de coordinateur Hospitalier et se fait appuyer financièrement pour l'équipement du poste.

Pour ce faire dès 2001, un étroit partenariat est amorcé entre l'ADAR, les centres hospitaliers et les cliniques de son secteur d'intervention. Ces partenaires apportent leurs compétences humaines et matérielles pour repérer les personnes hospitalisées isolées prêtes au retour à domicile et assurer leur prise en charge.

La gouvernance

L'ADAR est l'employeur des 3 coordinatrices hospitalières et est garant du respect des conventions définissant leur rôle et mission au sein des établissements hospitaliers.

La gestion

Des conventions annuelles de partenariat sont élaborées entre l'ADAR et les établissements hospitaliers. Elles cadrent l'intervention de la coordinatrice hospitalière auprès des services sociaux et médicaux pour préparer le retour des personnes hospitalisées au domicile. Ces conventions ne sont donc pas d'ordre financier. Les établissements hospitaliers sollicitent l'ADAR lorsque des personnes isolées hospitalisées nécessitent une prise en charge.

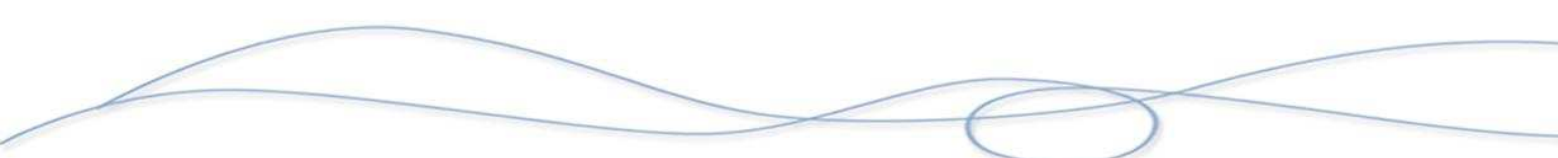
Le nouveau service est financé sur les fonds propres de l'ADAR. Pour la création du 3^e poste, l'ADAR a touché une subvention de 21 000 € de la Caisse Régionale de l'Assurance Maladie (CRAM).

Les impacts

Le partenariat initié par l'ADAR a débouché sur une innovation professionnelle en créant un service de suivi des personnes âgées isolées en milieu hospitalier pour faciliter leur retour à domicile en toute sécurité. Il a permis de formaliser une fiche de poste type à cet effet.

Aujourd'hui 3 coordinatrices hospitalières ont vocation à faire le lien entre le patient hospitalisé, sa famille, son aide et le responsable du secteur pour assurer un retour à domicile dans les meilleures conditions. L'augmentation constante de la demande, corrélée aux sorties toujours plus rapides d'hospitalisation, nécessite une réactivité accrue de l'équipe des coordinatrices hospitalières. Depuis 2008, elles assurent, en moyenne, le suivi de 200 personnes par mois.





Cette activité permet une reconnaissance de l'association par le milieu hospitalier. Une des cliniques a sollicité l'association pour devenir membre de son CRUQ (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge) afin d'y représenter les usagers.

Ce partenariat entre association d'aide à la personne et structures hospitalières s'essaime géographiquement et s'adapte à d'autres demandes, telles les personnes en situation de handicap.

Les partenaires

- ADAR : Aide à Domicile en Activités Regroupées
- Le Réseau Victor Provo de Roubaix
- La Clinique du Parc de Roubaix
- La Clinique du Val de Lys de Tourcoing
- La Clinique de la Victoire de Tourcoing